

COMPTE RENDU DU CONSEIL PORTUAIRE DU **22 SEPTEMBRE 2011**

Etaient présents :

M.C. JEANJEAN, M.B.JEANJEAN, M.M. JEANJEAN, M. GACHOT, M. LAVAL, M. LOMERO, M. SUTTEL, M. LAPENE, M. BALDIN, M. RIVAS, M. TIQUET, M. MATEO

Etaient excusés :

M. EDOUARD, M. BENEZECH, M.ANUS, M.BANCEL, M.ALTERE

La séance est ouverte à 18h00, Max JEANJEAN annonce aux participants que désormais il y aura deux réunions du Conseil Portuaire par an et qu'un compte rendu sera adressé à chaque représentant.

A ce sujet Monsieur LOMERO propose de mettre le compte rendu sur le site de la commune, Bruno JEANJEAN répond que l'on y pense sérieusement mais qu'il faudra faire preuve de patience.

Monsieur LOMERO aborde également le sujet de la WIFI sur le port, la gratuité n'est pas envisagée, mais une négociation des tarifs au renouvellement du contrat sera discuté. De nouvelles antennes ont été installées et d'autres le seront à notre demande et nous constatons qu'il y a moins de plainte de la part de nos usagers.

Bruno JEANJEAN annonce la réactualisation du plan de réception et traitement des déchets, il ne s'agit pas d'une restructuration du « point propre » mais d'ajouter à ce plan nos deux nouveaux prestataires, COREPIL pour le ramassage des piles et VEOLIA pour l'enlèvement et la destruction des fusées périmées. A titre d'exemple, 350kg = 2500 € pour l'année 2011, et Bruno rappelle que pour le plaisancier tout cela reste gratuit. (Dépôt des fusées directement au point propre ou à l'accueil)

Arrivée de Monsieur le Maire qui énonce l'ordre du jour.

Bruno JEANJEAN présente à Monsieur le Maire la réactualisation du plan de réception et traitement des déchets qui devra être voté au prochain conseil municipal. Intervention de Monsieur LOMERO qui pense qu'il serait bon de rajouter ces infos au site du port, à cela Bruno JEANJEAN répond qu'il y a de nombreux point d'affichage sur le port et ceux depuis des années et que de ce fait l'information est complète.

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée, s'ils sont d'accord avec la réactualisation de ce plan. Accepté à l'unanimité.

Il est rappelé également que ce plan est consultable sur demande à la capitainerie auprès de Bruno JEANJEAN.

Une discussion s'engage au sujet de la mise en place depuis le mois de mai du forfait trois jours sur la zone technique, le port ainsi que les plaisanciers en sont satisfaits car cela a permis une rotation des bateaux plus efficace.

Bruno JEANJEAN annonce que suite à notre appel d'offre Européen lancé en début juillet, une offre intéressante a été retenue avec une remise supplémentaire qui permettrait de baisser le prix à la pompe.

Et Monsieur le Maire avance que si extension du port il y a, il pourrait être prévu une autre station essence ce qui permettra d'augmenter notre capacité en carburant et de fait obtenir des prix plus bas.

Monsieur le Maire lance le sujet de l'extension du port au vue de notre entrée dans la Communauté d'agglomération, la commune a établie un projet qu'elle souhaite inscrire au schéma de cohérence territoriale dans lequel elle a inclus une première ébauche de plan d'extension du port.

Il est envisagé un ajout de 400 à 600 places, des parkings supplémentaires, un agrandissement de la zone technique et comme mentionné précédemment une nouvelle station essence ainsi qu'un agrandissement de la zone commerciale.

Pour ce projet la ville fera appel à un bureau d'étude spécialisé.

Il a été aussi évoqué qu'une mise à l'eau pour les scooters des mers est en étude elle pourrait être située au grau du Prévost.

Bruno JEANJEAN explique la mise en place du nouveau phare d'entrée principale avec une portée de 6 miles nautiques, qui a pour particularité de ressembler à un mât de bateau et qui si extension il y a, sera facile à démonter et remonter.

L'extension de la maison de la mer, les cabinets d'architectes ont étaient sélectionnés, une première réunion a eu lieu afin de bien prendre en compte les demandes de chacun et assez rapidement un avant projet et un coût estimatif devraient nous être retournés, afin que les travaux puissent démarrer au plus vite et qu'ils s'achèvent avant la saison estivale 2012.

Au sujet des tarifs, Bruno demande au conseil s'il est d'accord pour supprimer les tarifs « 6 mois », l'assemblée accepte. L'étude du prélèvement automatique a été évoquée.

Un point sur les passages en quelques chiffres pour la période du 1/07 au 01/09/2011, 297 bateaux, 1138 nuitées, 650 personnes pour une moyenne de 3 à 4 nuits. Chiffre stable nous sommes une petite escale et rappel sur la nécessité de prévenir la capitainerie lors des départs afin de continuer de pouvoir accueillir correctement les plaisanciers des ports voisins.

La distribution temporisée de l'eau a déjà été mise en place sur le ponton C, elle va être étendue au quai d'honneur, la base fluviale et la zone technique (avec davantage de point d'eau) afin de réaliser des économies tout en respectant les besoins du plaisancier.

Monsieur le Maire rappelle aux présents que lors du précédent conseil portuaire il avait été entendu une augmentation de 3% chaque année pendant trois ans et que de fait une augmentation va être appliqué à la fin de l'année, tout le monde est d'accord sur ce point, il n'y a plus de questions, Monsieur le Maire lève la séance et invite les présents à prendre le pot de l'amitié.

Le Maire,

Christian JEANJEAN